



## RESOLUTION

**La Chambre des Députés,**

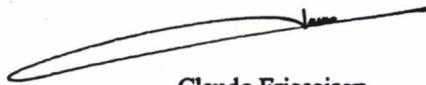
vu le rapport de sa Commission des Comptes,

**approuve**

les comptes de l'exercice 2009 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Résolution adoptée par la Chambre des Députés  
en sa séance publique du 1<sup>er</sup> décembre 2010

Le Secrétaire général,



Claude Frieseisen

Le Président,



Laurent Mosar